Envoyé en préfecture le 30/08/2023
Reçu en préfecture le 30/08/2023
Publié le
ID : 015-200001337-20230830-D202310-AU

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

DECISION DE LA PRESIDENTE N°2023-10
PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

OBJET : Avenant n°1 au marché public n°2022-001 Aménagement du Casier n°3 et réhabilitation des bassins de lixiviats de l'ISDND des Cramades à Saint-Flour (15100) – Lot 1 Terrassement, Voirie – Réseaux Divers

La Présidente du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°2020-43 du Comité Syndical du SYTEC, en date du 12 novembre 2020, portant délégation d'attributions du Comité Syndical à Madame la Présidente du SYTEC ;

Vu la décision n°2022-05 en date du 30 mai 2022 relative à la conclusion et la signature d'un marché public de travaux n°2022-001 pour la réalisation de l'aménagement du Casier n°3 et la réhabilitation des bassins de lixiviats de l'ISDND des Cramades à Saint-Flour (15100), Lot 1 – Terrassement - VRD ;

Vu le marché notifié à la Société MARQUET SAS, en date du 31 mai 2022.

DECIDE

Article 1

Pour la réalisation de l'aménagement du Casier n°3 et la réhabilitation des bassins de lixiviats de l'ISDND des Cramades à Saint-Flour (15100), Lot 1 – Terrassement, Voirie – Réseaux Divers, entre le SYTEC et la société MARQUET SAS, dans le cadre de l'exécution des travaux de terrassement et VRD et compte tenu de la nécessité de réaliser :

Pour le bassin de lixiviats :

- La reprise du drainage des eaux souterraines avec la réalisation d'un nouveau regard sec, la reprise du drainage en pied de talus, le rechargement de la voirie de desserte, les mises à niveau, raccordements et remplacements du réseau de lixiviats à l'arrivée dans le bassin ;
- La réalisation d'une dalle béton à l'angle du bassin de lixiviats côté entrée, pour poser la pompe raccordée au radeau ;

Pour le casier 3 :

- La mise en œuvre d'un troisième drain sous la digue sud ;
- La fourniture et la pose d'un drain ∅ 110 y compris l'enrobage en matériaux drainants type 10/20 ;
- L'empierrement de la piste d'accès au casier pour les travaux d'étanchéité ;
- La prolongation du réseau PEHD ;
- La création d'un exutoire vers le ruisseau pour les eaux de drainage ;

Il convient de compléter en conséquence le Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires (BPU)

Envoyé en préfecture le 30/08/2023
Reçu en préfecture le 30/08/2023
Publié le
ID : 015-200001337-20230830-D202310-AU

Poste	Désignation	Unité	PU € / HT	Quantités
400	**Voiries et quai de dépotage**			
405	Préparation du support pour empierrement y compris évacuation	m²	6,00	*840*
406	Empierrement de la piste sur 90 ml en GNT 0/80 – épaisseur 50 cm	m²	13,00	*840*
500	**Gestion des eaux souterraines**			
509	Fourniture et pose d'un drain en PEHD SDR11 ∅110 en tranchée sur 80 ml y compris remblaiement en matériaux drainants type 10/20 Fourniture d'un regard borgne PEHD – Hauteur 2,00m	forfaitaire	11 900,00	*1*
510	Fourniture et pose d'un drain ∅110 y compris enrobage en matériaux drainants type 10/20	ml	38,50	*70*
511 a	Fourniture et pose en tranchée d'un tuyau annelé ∅300	ml	110,00	*18*
511b	Remblaiement en GNT 0/31.5	m³	35,00	*20*
512	Fourniture et pose d'un fourreau PVC CR 16 ∅400	ml	130,00	*50*
513	Ouverture de tranchée	ml	50,00	*50*
514	Fourniture et pose PVC ∅160 CR8	ml	25,00	*50*
515	Sablage des réseaux	ml	9,50	*50*
516	Fourniture et pose d'une tête de buse	U	150,00	*1*
517	Réalisation d'un massif d'infiltration	U	1 100,00	*1*
800	**Réhabilitation des bassins**			
813	Réalisation d'une dalle béton 1.50*1.50	forfaitaire	400,00	*1*
814	Empierrement de la piste le long du bassin de lixiviats – 50 cm de 0/80 et 20 cm de 0/31.5	m²	14,13	*441*
815	Fourniture et pose en tranchée d'un tuyau annelé ∅300	ml	110,00	*23*
816	Réalisation d'une tête de buse ∅300	U	180,00	*1*
817	Réalisation d'un puisard	U	1 300,00	*1*
818	Fourniture et pose en tranchée d'un tuyau PEHD SDR11 ∅200	ml	155,00	*11*
819	Raccordement PEHD SDR11 ∅200 sur regard existant	forfaitaire	150,00	*1*
820	Fourniture et pose en tranchée PEHD SDR11 ∅63 (retour station de traitement)	ml	75,00	*10*
821	Raccordement PEHD SDR11 ∅63 sur tuyau existant	forfaitaire	80,00	*1*
822	Mise à niveau PVC ∅63 existant (exutoire de pompage)	forfaitaire	350,00	*1*
823	Raccordement PVC ∅50 dans poste de relevage	forfaitaire	850,00	*1*
824	Fourniture et pose d'un drain ∅110 y compris enrobage en matériaux type 10/20	ml	38,50	*40*
825	Ouverture de fossé	ml	3,00	*70*
826 a	Ouverture de tranchée	ml	95,00	*51*
826 b	Fourniture et pose PEHD SDR11 ∅315	ml	186,00	*51*
826 c	Sablage des réseaux	ml	12,50	*51*
827	Fourniture et pose d'un fourreau PVC CR16 ∅400	ml	130,00	*50*

Ce complément de bordereau des prix unitaires ne fera pas l'objet de révision des prix.

Envoyé en préfecture le 30/08/2023
Reçu en préfecture le 30/08/2023
Publié le
ID : 015-200001337-20230830-D202310-AU

Article 2

Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 89 915,83 €
- Montant TTC : 107 899,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9,26 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 060 864,77 €
- Montant TTC : 1 273 037,73 €

Article 3

La dépense est imputée en dépenses d'investissement, au Budget Annexe Environnement, Opération 12, Article 2313.

Article 4

Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de Saint-Flour et fera l'objet d'un affichage au siège du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal.

Fait à Saint-Flour, le 30 août 2023

La Présidente

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL SYTEC

Céline CHARRIAUD

Envoyé en préfecture le 30/08/2023
Reçu en préfecture le 30/08/2023
Publié le
ID : 015-200001337-20230830-D202310-AU